

Pour diffusion le 20 décembre à 6 h

Communiqué de presse

Réaction prudente au dépôt du CPNC

La FPPC-CSQ veut aborder les solutions aux grands enjeux du réseau

Montréal, le 20 décembre 2022. – La Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) réagit avec réserve au dépôt fait par le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC).

D'entrée de jeu, le président, Éric Cyr, note que la FPPC-CSQ et la partie patronale s'entendent sur la majorité des grands enjeux du réseau collégial et qu'il semble y avoir un réel désir de part et d'autre de s'asseoir et de discuter de l'avenir. Toutefois, le contenu du dépôt présenté n'offre ni moyens ni solutions concrètes aux problématiques soulevées.

Les priorités patronales

Voici les priorités du CPNC qui forment un tout avec les principes directeurs gouvernementaux, soit :

- Actualiser l'offre de services et de formation;
- Adapter l'organisation du travail aux besoins des étudiantes et étudiants;
- Faire face aux enjeux de main-d'œuvre;
- Mettre à jour certaines conditions de travail.

Les priorités du personnel professionnel

Ces priorités interpellent la FPPC-CSQ : « Le personnel professionnel est au centre du réseau collégial. Il adapte constamment les services offerts pour répondre aux besoins changeants des personnes étudiantes et de l'ensemble de la communauté collégiale, mais ses moyens d'action stagnent. Outre le salaire, le personnel professionnel veut une rémunération globale compétitive. Il souhaite être valorisé et reconnu à la hauteur de son expertise. Cette reconnaissance doit obligatoirement passer par un milieu de travail novateur et stimulant où la créativité, la flexibilité, l'autonomie professionnelle et l'expertise sont mises de l'avant »,

d'ajouter Éric Cyr, qui enjoint ainsi les représentants du CPNC à faire montre de cette même agilité lorsque viendra le moment de négocier.

La FPPC-CSQ espère que les parties auront des échanges importants au cours des prochains mois et est prête à écouter et à discuter afin de dégager des solutions satisfaisantes pour tous. La FPPC-CSQ a l'intention de profiter pleinement de cette occasion de faire valoir les moyens concrets qu'elle a identifiés pour moderniser les conditions de travail du personnel professionnel et pour répondre aux problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

Une organisation du travail plus attrayante et concurrentielle

Les rencontres du comité de négociation avec le CPNC débuteront au mois de janvier prochain. Éric Cyr termine en mentionnant que « la FPPC-CSQ souhaite démontrer comment l'organisation du travail peut être améliorée afin que les collèges deviennent des employeurs aux conditions de travail concurrentielles leur permettant d'attirer et de retenir en emploi du personnel professionnel et ainsi continuer à participer activement au développement de la société québécoise ».

– 30 –

Profil de la FPPC-CSQ

La Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) représente les deux tiers du personnel professionnel des cégeps du réseau collégial, soit plus de 1 800 professionnelles et professionnels répartis dans 35 syndicats. Elle regroupe exclusivement du personnel professionnel de cégep.

Renseignements

Claude Girard
Conseiller en communication
Cellulaire : 514 237-4432
Courriel : girard.claude@lacsq.org